

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 décembre,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à 12h15 en session ordinaire au siège du Syndicat Intercommunal du Grand Vallat sous la présidence de Madame Amapola VENTRON.

**N°24.05.33**

Nombre de membres en exercice : 12

Date de convocation du Conseil Syndical : 6 décembre 2024

Présents	8
Pouvoirs	1

**OBJET :**  
**OUVERTURE DE**  
**CRÉDITS**  
**D'INVESTISSEMENT**  
**PAR ANTICIPATION**  
**AU BUDGET DU SIGV**  
**DE L'EXERCICE 2025**

**MEMBRES PRESENTS** : Amapola VENTRON, Philippe ARDHUIN, Richard MALLIÉ, Evelyne LOUIS, Mathieu PIETRI, Sylvie SOUCHON, Christian TANTI et Laurence BEGEY.

**POUVOIR** : Robert CANAMAS à Philippe ARDHUIN

**ABSENTS EXCUSES** : Dominique VALÉRA, Corinne LEMEUT, Joseph CASSARO

En application de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Présidente, peut jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget Primitif sur autorisation du Comité Syndical, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette).

Compte tenu de la date du vote du budget et afin d'assurer la continuité du fonctionnement des services, Madame la Présidente propose au Comité Syndical d'ouvrir les crédits en section d'investissement et de les inscrire au budget primitif 2025 à savoir :

	Crédits ouverts 2024*	Crédits ouverts 2025 (1/4)
Chapitre 20 « Immobilisations Incorporelles »	164 200.00 €	41 050.00 €
Chapitre 21 « Immobilisations corporelles »	201 347.00 €	50 336.75 €
Chapitre 23 « Immobilisations en cours »	0 €	0 €

\**Délibérations : BP N°24.02.09 + DM n°1 24.03.17*

N°24.05.33

**LE COMITÉ SYNDICAL**

Oui l'exposé de Madame la Présidente

Après avoir délibéré à l'unanimité

**Autorise** l'ouverture des crédits d'investissement par anticipation pour le Syndicat en attente du vote du budget primitif 2025 conformément au tableau ci-dessus.

Fait et délibéré à Simiane-Collongue, les jours, mois et an susdits,

Ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par la  
Présidente, Compte-tenu de la  
réception en  
Sous-Préfecture  
le ..... et de la  
publication le .....

Amapola VENTRON,  
Présidente



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIGV  
Utilisateur : CAUHAPE Florence

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	24_05_33
Objet :	<b>Ouverture de Crédits d'investissement par anticipation au budget 2025</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-12-12 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	013-241300425-20241212-24_05_33-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 013-241300425-20241212-24_05_33-DE-1-1_0.xml	text/xml	888 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 24.05.33 Ouverture de Crédits d'investissement 2025.pdf Nom métier : 99_DE-013-241300425-20241212-24_05_33-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	540.2 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 décembre 2024 à 10h07min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 décembre 2024 à 10h10min23s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 décembre 2024 à 10h14min53s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 décembre 2024 à 10h15min07s	Reçu par le MI le 2024-12-13